



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

BOITE À OUTILS DE COMMUNICATION DU PLAN NATIONAL DE RELANCE ET DE RÉSILIENCE

Présentation de la boîte à outils

Objectifs de la boîte à outils



Cette boîte à outils a été conçue pour **accompagner les autorités délégataires de gestion (ADG) et les bénéficiaires finaux du Plan National de Relance et de Résilience (PNRR) dans leurs actions de communication.**

Plus particulièrement, la boîte à outils poursuit plusieurs objectifs :

- ✓ Clarifier les règles en matière de communication autour des actions financées par le PNRR ;
- ✓ Présenter les logos, ainsi que des modèles pouvant être déclinés en fonction des canaux de communication et des bénéficiaires finaux ;
- ✓ Proposer des exemples concrets en fonction des activités types pouvant être menées par une ADG (ex. gestion d'une subvention) ;
- ✓ *In fine*, permettre une communication globale plus lisible.

Principales composantes de la boîte à outils



Cette boîte à outils se divise en plusieurs parties :

1. **Une introduction** présentant le plan national de relance et de résilience (PNRR), son origine, ses fondements mais également ses financements, sa gouvernance et ses enjeux ;
2. **Une synthèse des règles en matière de communication** avec un résumé de la réglementation applicable ;
3. **Une présentation des logos, ainsi que des modèles pouvant être déclinés** en fonction des canaux et des bénéficiaires ;
4. **Des exemples d'applications concrètes des règles** en fonction des activités pouvant être menées par une ADG (ex. achats, gestion d'une subvention, etc.).

Présentation synthétique du PNRR (contexte, gouvernance, enjeux)

Rappel du contexte (1/2)

Pour faire face à la crise sanitaire du Covid 19 et à la crise économique qui en a découlé :

La France a mis en place en 2020 son plan de relance national : France Relance dont une partie (**40,3 Md€**) est refinancée par la FRR.

~ 100 Mds d'€

La même année, l'UE a mis en place un plan de relance européen : NextGenerationEU.

~ 806,9 Mds d'€

Le principal instrument de ce plan de relance européen est la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR).

~ 723,8 Mds d'€

Le règlement REPowerEU est adopté le 27 février 2023 et des subventions supplémentaires sont octroyées aux Etats membres

+ 20 Mds d'€ dont + 2,8 Mds pour FR

1

- La **FRR** est un instrument financé par l'endettement commun des Etats membres.
- Elle a pour objectif de soutenir les efforts concomitants de relance des Etats membres, notamment dans les transitions écologique et numérique.

2

- Suite aux perturbations du marché mondial de l'énergie provoquées par l'invasion russe de l'Ukraine, la Commission européenne a adopté en février 2023 le **plan REPowerEU**.
- Elle a ainsi invité les États membres à ajouter, à leur plan national de relance et de résilience (PNPR), un chapitre spécifique sur les actions nécessaires pour la mise en œuvre du plan.
- Le PNRR de la France a été mis à jour en 2023 pour intégrer un chapitre REPowerEU.

Rappel du contexte (2/2)

Pour solliciter la FRR,
chaque Etat a déposé un
**Plan national de relance et
de résilience (PNRR)**
constitué de :



Cibles (indicateurs quantitatifs)



Jalons (indicateurs qualitatifs)



181

cibles et jalons dans
le PNRR français*

- Le PNRR présente les réformes et investissements pour lesquels la France sollicite un financement de **40,3 Mds €** de la FRR.
- Au même titre que le plan France Relance, le PNRR s'articule autour de trois priorités d'investissements et de réformes (l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale) avec des parts climatique et numérique minimums à respecter :

1

Ecologie

Pour accompagner la transition vers une économie plus verte et plus durable

2

Compétitivité

Pour donner aux entreprises les conditions les plus favorables pour développer leurs activités et préserver l'emploi des salariés

3

Cohésion

Pour garantir la solidarité entre les générations, entre les territoires, et entre tous les Français.

*Suite à mise à jour du plan dans le cadre de REPowerEU

Présentation des rôles et responsabilités des acteurs de la gouvernance du PNRR

Le Pôle PNRR

Le pôle PNRR de la Direction général du Trésor assure le **rôle d'autorité de coordination nationale du PNRR**, sous l'autorité du cabinet du Premier ministre.

Le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE)

Le SGAE est, en étroite collaboration avec la Direction générale du Trésor, et en lien avec la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, **le point de contact direct des institutions européennes**

Les référents désignés par les ministères

Les référents, désignés par chaque ministère, sont **responsables du suivi d'une ou plusieurs mesure(s) d'investissement et/ou de réforme(s)**.

L'Autorité nationale d'Audit pour les Fonds européens (AnAFé)

L'AnAFé **assume la responsabilité d'autorité d'audit nationale** de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR).

La gestion du PNRR prend en compte plusieurs enjeux



Chaque mesure inscrite au titre du PNRR fait l'objet de **cibles et de jalons** dont l'atteinte doit être démontrée.



Les **pièces justificatives de l'atteinte des cibles et jalons** doivent être probantes et les **délais de transmission fixés** par la Commission européenne tenus afin de sécuriser les demandes de paiement effectuées par l'Etat.



Le financement par la FRR impose le respect d'obligations (ex : DNSH, parts climatique et numérique, protection des intérêts financiers de l'Union etc.), dont celles **en matière de communication** qui sont abordées dans le présent document.



En cas de non-respect des obligations ou de non-atteinte des cibles et jalons, une suspension totale ou partielle, des fonds de la FRR, ou un recouvrement, sont possibles.

Outre l'atteinte des cibles et jalons et la protection des intérêts financiers de l'UE, la Commission européenne et l'Etat français se montrent particulièrement attentifs au respect des obligations des différents acteurs en matière de communication.

Rappel des règles en matière de communication

Synthèse de la réglementation applicable en matière de communication dans le cadre du PNRR

Le règlement FRR au sujet de la communication:

Les destinataires d'un financement de l'Union font état de l'origine des fonds et assurent la visibilité du financement de l'Union.

La communication des financements de l'Union s'effectue par l'apposition, le cas échéant, **de l'emblème de l'Union et d'une mention adéquate relative au financement** (« financé par l'Union européenne – NextGenerationEU »).

Les informations communiquées doivent être **ciblées, cohérentes, efficaces et proportionnées à divers publics**.

La stratégie de communication du PNRR, en synthèse:

Les autorités délégataires de gestion (ADG) sont chargées de communiquer sur les **projets financés par le PNRR sur le territoire**.

La communication doit assurer la promotion des financements de l'Union aux bénéficiaires. Elle doit nécessairement comporter le Logo européen du financement par NGEU, ainsi que la mention « financé par l'Union européenne – NextGenerationEU ».

Une boîte à outils et un kit de communication sont mis à disposition des ADG. Ils permettent d'**apporter les éléments et outils nécessaires à une communication adéquate**.

Rappel de la base juridique des obligations de communication :

1. Article 34 du règlement FRR 2. Article 10 des accords financiers 3. Circulaire n°6369/SG de la Première ministre du 5 août 2022

Exemples de pratiques pour valoriser les projets et les initiatives du PNRR



➤ **Communiquer sur le PNRR et les mesures financées par l'Union européenne.**

➤ Apposer le logo du financement européen (NextGenerationEU) pour rendre visible l'origine du financement du projet dans les actions de communication.

➤ **Acter l'obligation de communication du porteur de projet sur l'origine du financement européen du projet dans le cahier des charges.**

➤ Adapter le format de communication au canal de communication utilisé.

➤ **Adapter la communication en fonction de la nature du projet et/ou du porteur de projet.**

**Logos, et exemples de
modèles pouvant être
utilisés selon les canaux et
les bénéficiaires**

Exemples de modèles en fonction du canal de communication

*Les différents modèles en fonction du canal utilisé**



Etiquette à utiliser pour les supports papier

Supports papier
(documentation en lien avec les projets, communiqués de presse, etc.)



Autocollants
(à apposer sur du matériel acheté)



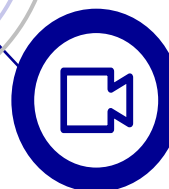
Affichage
(sur site, chantiers, etc.)



Modèle à utiliser pour les affiches



Modèle à utiliser sur les réseaux sociaux



Autres canaux
(vidéo/réseaux sociaux, etc.)



Filigrane à intégrer dans les vidéos

* Ces modèles sont disponibles dans le kit et la boîte à outils de communication.

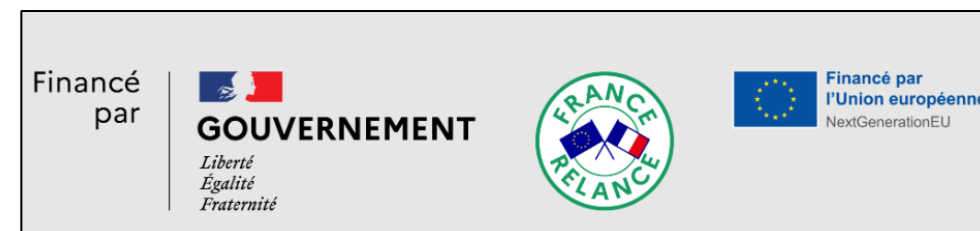
Zoom sur les supports papier



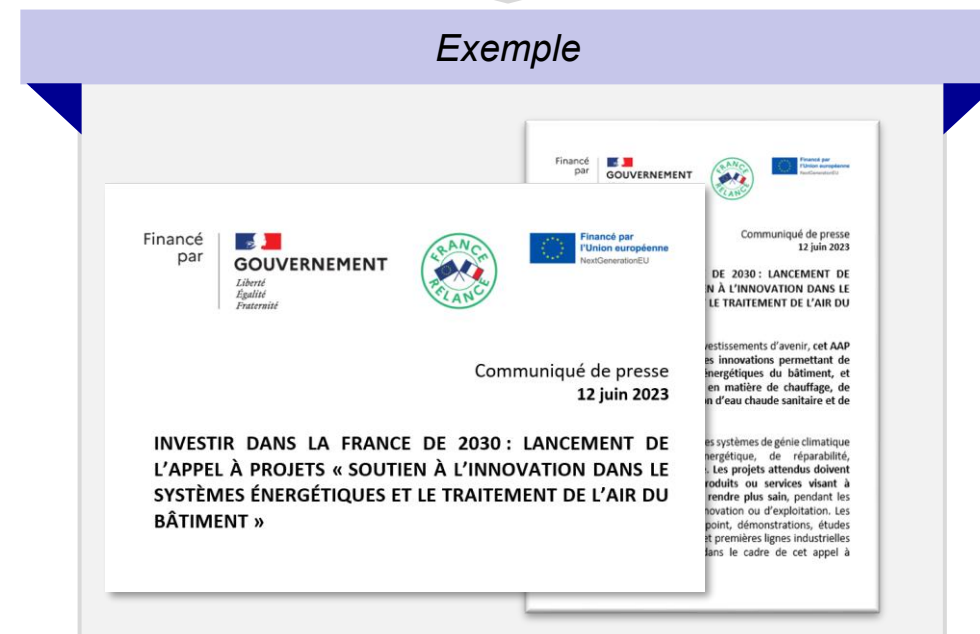
- Exemple d'étiquette pouvant figurer sur les différents supports papier qui sont produits dans le cadre de projets bénéficiant d'une contribution financière de l'UE.
- Elle peut être insérée sur la documentation lors de la publication d'appels d'offres ou d'appels à projets ainsi que de manière générale sur tout support d'information et de communication tels que les communiqués de presse informant sur le démarrage et l'avancée des projets.



Exemple d'application concrète



Exemple



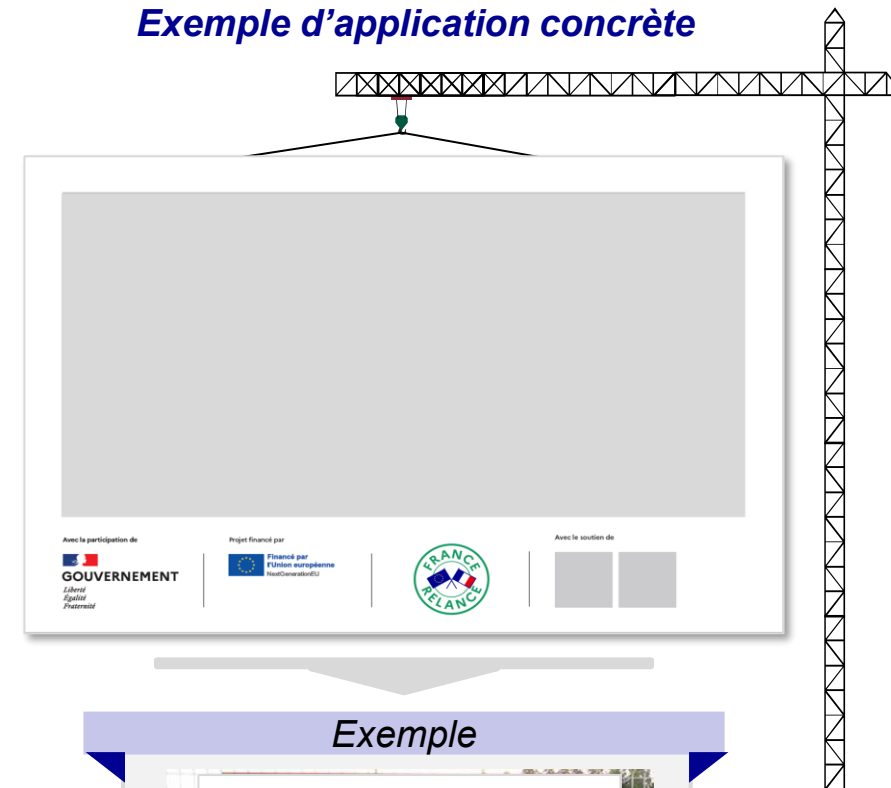
Zoom sur l'affichage



- Exemple de panneau visible durant les travaux sur un chantier qui a été subventionné par l'UE dans le cadre du PNRR.
- Les modalités de publication et d'affichage du plan de financement d'une opération d'investissement bénéficiant de subventions de personnes publiques sont expliquées plus en détail dans le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020.



Exemple d'application concrète



Zoom sur les réseaux sociaux



- Un modèle personnalisable est mis à disposition et peut servir de base pour communiquer sur des lancements de projets qui vont être réalisés dans le cadre du PNRR.
- La communication sur le lancement d'un projet ou sur l'avancée de la réalisation de celui-ci via les réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, Facebook, etc.) constitue un moyen de communication avantageux pour atteindre un plus grand nombre de personnes.



Exemple d'application concrète



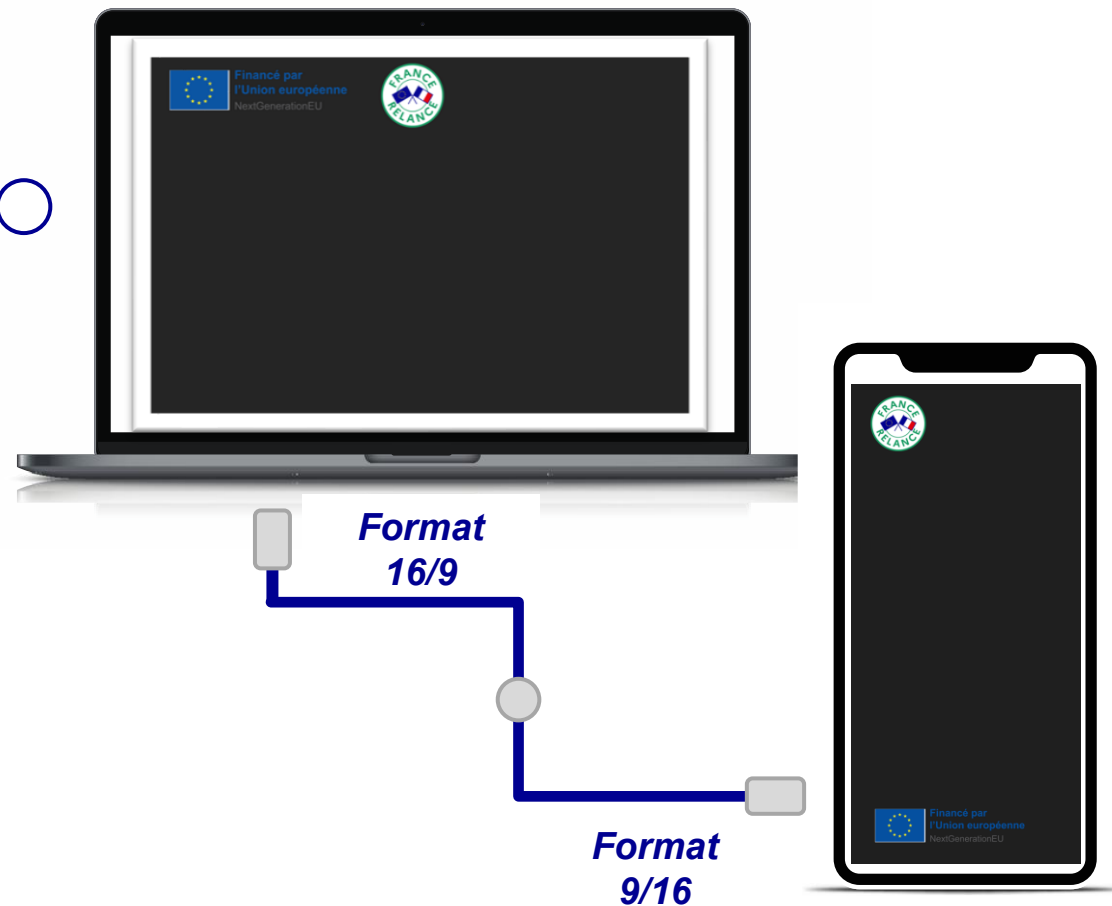
Exemple



Zoom sur les vidéos

Exemple d'application concrète

- Le filigrane permet de faire apparaître les logos de France Relance et de NextGenerationEU dans des vidéos de présentations sur les projets.
- Il en existe différents modèles qu'il est possible d'intégrer dans des vidéos horizontales (format 16/9) ou verticales (format 9/16).



Zoom sur les autocollants



- L'apposition d'autocollants constitue un moyen simple et peu coûteux pour communiquer sur les origines du financement européen.
- En effet, ces derniers sont facilement visibles et apposables sur du matériel (ex. : machines, équipements, etc.).



Exemple d'application concrète



Modèles à utiliser en fonction des bénéficiaires finaux

Des modèles ont été mis à disposition pour permettre d'identifier les entreprises lauréates et les commerçants ayant bénéficié du PNRR :



➤ **Entreprises lauréates ayant
bénéficié des financements
PNRR**



➤ **Commerçants ayant
bénéficié des financements
PNRR**

Modèle spécifique aux entreprises lauréates



- Lorsqu'une entreprise ou tout autre type d'organisation devient lauréat d'un appel à projet, il est important que la contribution financière de l'UE à la réalisation de ce projet soit mise en valeur, notamment via l'apposition de cette plaque.



Exemple d'application concrète



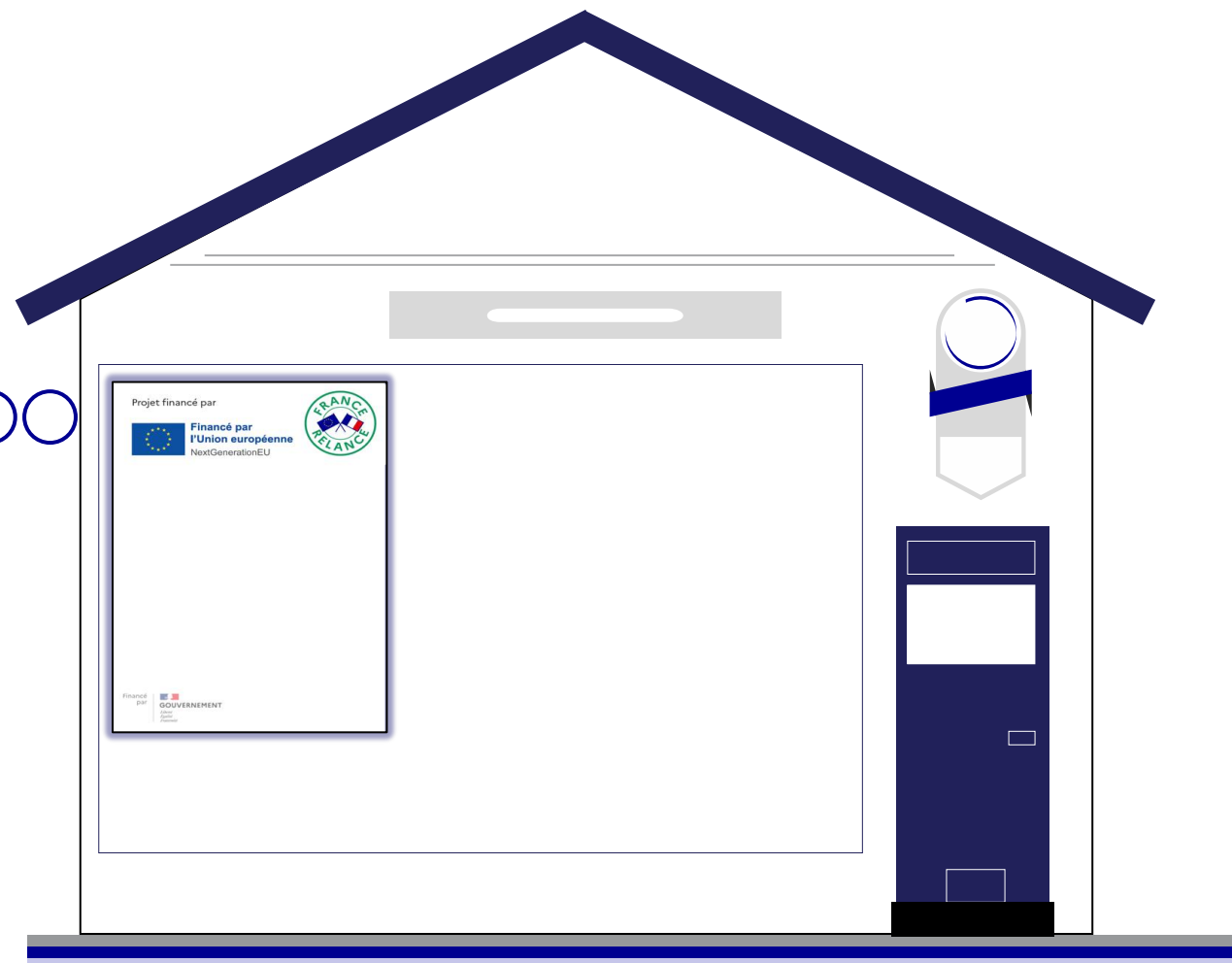
Modèle spécifique aux commerçants



- La contribution financière de l'UE dans la réalisation du projet (ex. : modernisation, digitalisation, etc.) pourra ainsi être mise en avant et connue de la clientèle, par exemple en installant l'affiche en vitrine.



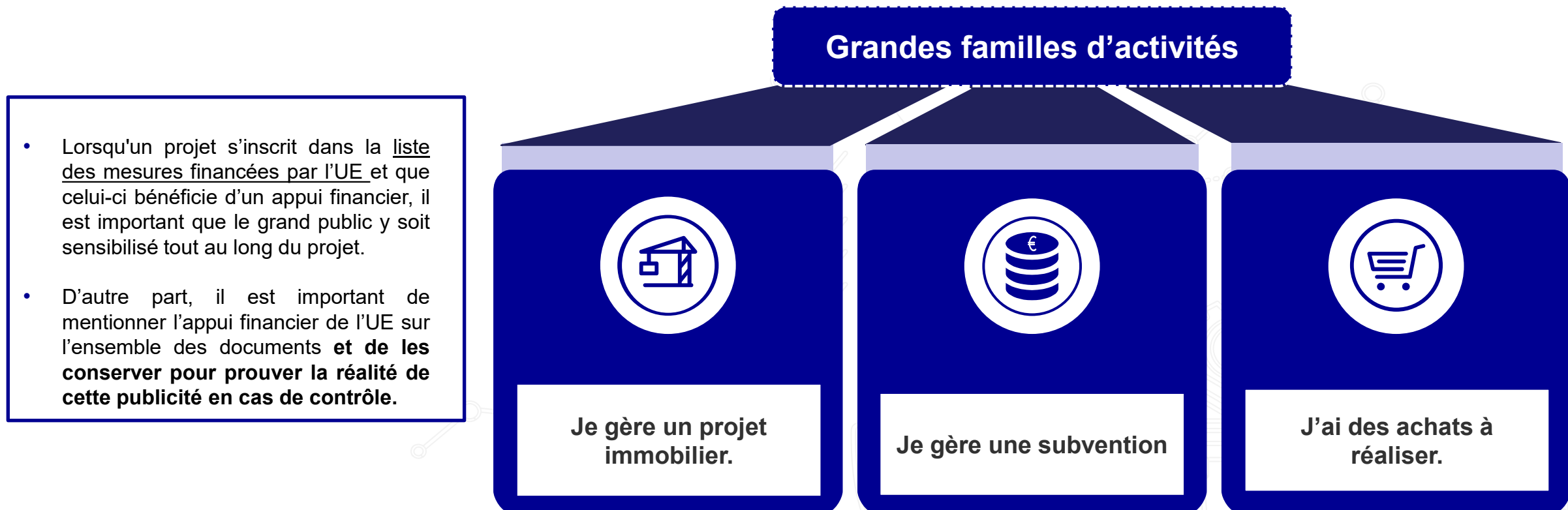
Exemple d'application concrète



**Exemples d'actions de communication
pouvant être menées selon les
grandes familles d'activités des ADG**

Présentation de trois grandes familles d'activité des ADG*

*Autorité délégitataire de gestion.



Les pages suivantes reviennent plus en détail sur chaque grande famille d'activités avec des exemples d'actions et de supports de communication.

Je gère un projet immobilier - Etapes clés



* Il convient de s'assurer que le cahier des charges comporte également la mention des obligations que le bénéficiaire devra respecter pour communiquer sur le financement du projet par l'UE.

1. Publication de l'appel d'offres

Je m'assure que le logo «Financé par l'Union européenne» est intégré sur les différents supports lors de la publication de l'appel d'offres.



 Publication de l'appel d'offres (BOAMP, JOUE, JAL, etc.)

 Mise à disposition des documents du DCE (dossier de consultation des entreprises - pièces contractuelles, cahier des charges, etc.)

2. Echanges avec les candidats

J'intègre également le logo sur les supports d'échanges et d'information avec les candidats à l'appel d'offres.



 Réponses aux questions des candidats

 Notification au candidat retenu

 Publication de l'avis d'attribution

3. Démarrage du projet

Je mets en avant la contribution financière de l'UE lorsque je communique sur le démarrage des travaux.



 Panneau d'affichage sur le chantier

 Annonce du début des travaux (via des communiqués de presse, etc.)

 Informations sur l'avancée des travaux (via les réseaux sociaux, etc.)

Des exemples de supports de communication sont présentés à la page suivante.

Je gère un projet immobilier - Illustrations

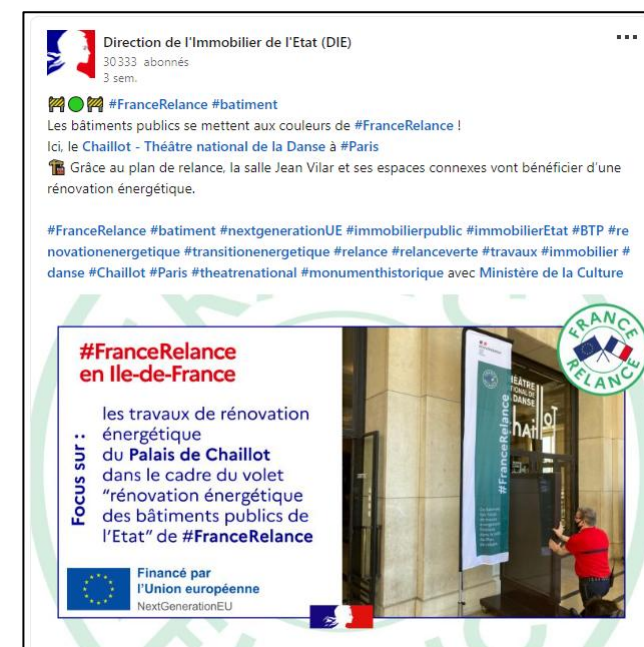
Exemple de cahier des charges pour des travaux subventionnés dans le cadre du PNRR



Exemple d'affiche annonçant des travaux dans le cadre du plan de relance :



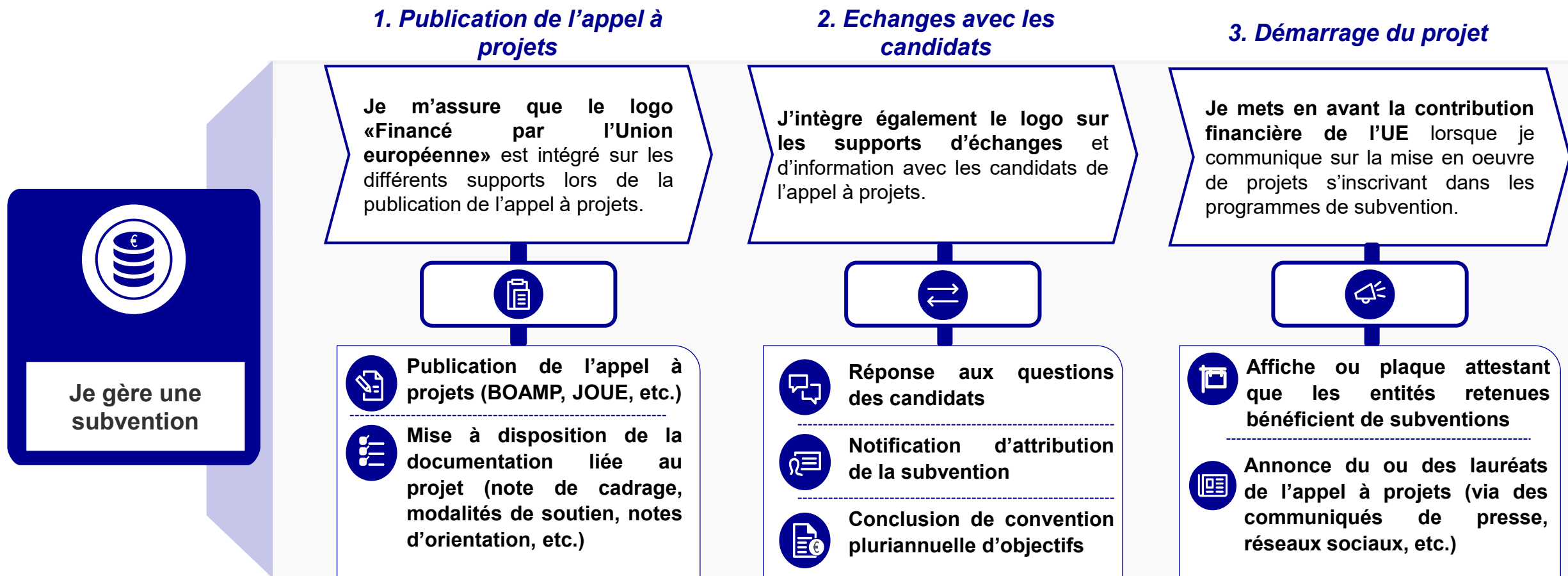
Exemple d'annonce de travaux dans le cadre du plan de relance via les réseaux sociaux





Lorsque la subvention a été attribuée, il convient que le bénéficiaire communique sur l'origine européenne de la subvention qui lui a été octroyée.

Je gère une subvention – Etapes clés



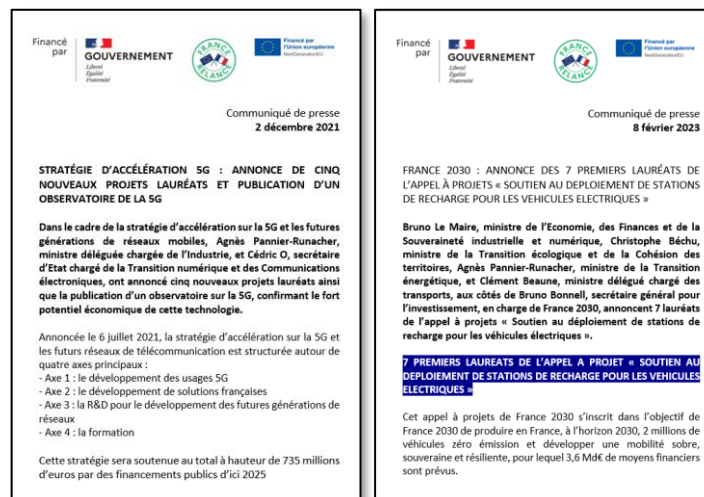
Des exemples de supports de communication sont présentés à la page suivante.

Je gère une subvention - Illustrations

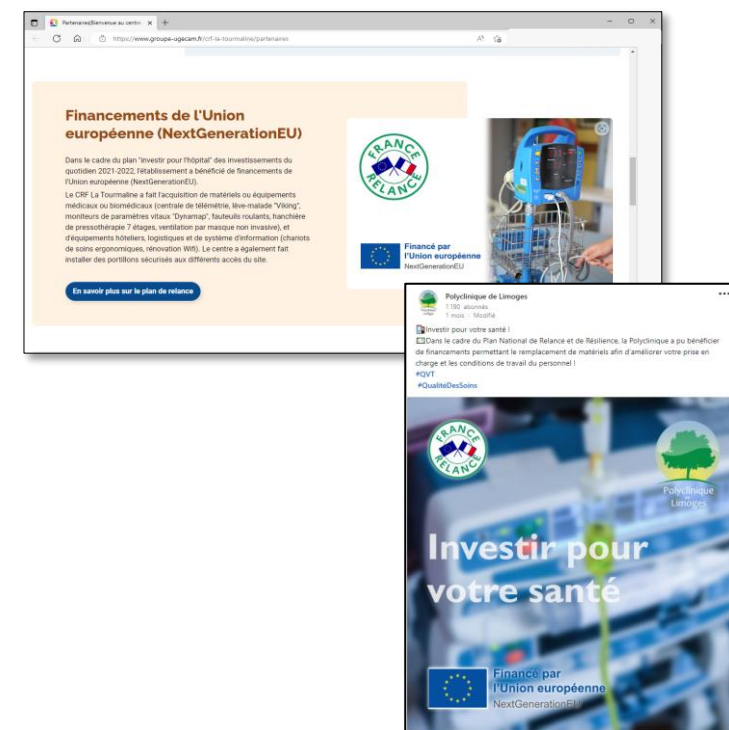
Exemples de présentations d'AAP et de programme de subventions dans le cadre du PNRR



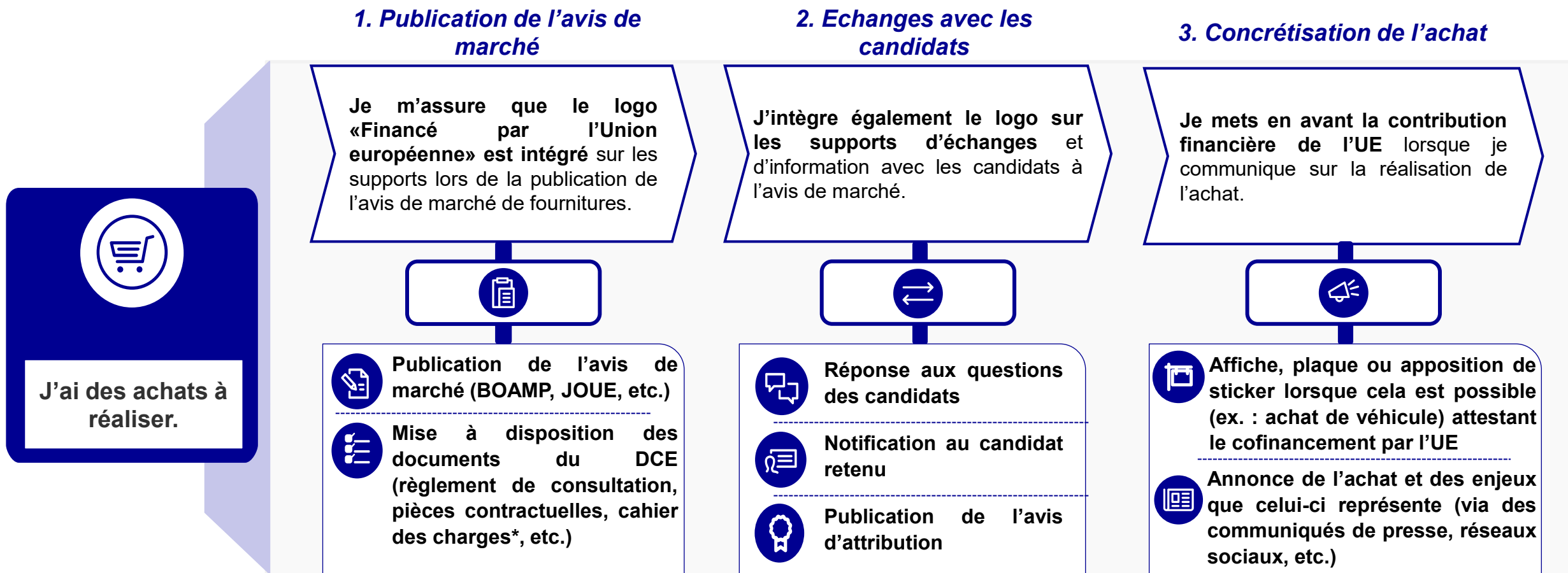
Exemples de communiqués de presse annonçant les lauréats d'appels à projets cofinancés par l'UE



Exemples de mises en avant de la contribution financière de l'UE par des organisations ayant bénéficié de subventions (site internet et réseaux sociaux)



J'ai des achats à réaliser - Etapes clés



J'ai des achats à réaliser

Sticker attestant le cofinancement par l'UE



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU